



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**Contrôles et vérifications périodiques réglementaires des bâtiments
de la commune de Générac**

N° MAPA-01-2022

Accord-cadre mono-attributaire à bons de commandes de services

**La consultation est lancée suivant la procédure des marchés à procédure adaptée,
passée en application des articles R.2123-1 et R.2123-4 du Code de la commande
publique**

Date limite de remise des offres : Lundi 9 mai 2022 – 12h00

**CONTROLES ET VERIFICATIONS PERIODIQUES REGLEMENTAIRES DES BATIMENTS
DE LA COMMUNE DE GENERAC**

A.A.P.C.

- Pouvoir adjudicateur : Monsieur Le Maire, Commune de GENERAC (30510), Place Franck CHESNEAU – Tél. 04 66 01 31 14 – Courriel : accueil@generac.fr
- Procédure de passation : La consultation est lancée suivant la procédure des marchés à procédure adaptée, passée en application des articles R.2123-1 et R.2123-4 du Code de la commande publique. Mesures de publicité libres.
- Nature du marché : Accord-cadre mono-attributaire à bons de commandes de services
- Variantes : non.
- Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres. Les dossiers doivent être rédigés en langue française. L'unité monétaire est l'Euro.
- Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation.
- Durée du marché : 1 an. Renouvelable 3 fois par période d'une année.
- Téléchargement du DCE : Profil d'ACHETEUR : **marches-securises.fr**
Référence de la consultation : **GENERAC_30_20220331W2_01**
- Transmission des plis : Transmission électronique obligatoire : par le biais de la plateforme : **marches-securises.fr**
- Date d'envoi de la publication : Jeudi 31 mars 2022.
- Date limite de remise des offres : Lundi 9 mai 2022 – 12h00.